Dominique Méda

LE TRAVAIL

Huitième édition mise à jour
31e mille

Que sais-je?

À lire également en *Que sais-je ?*

COLLECTION FONDÉE PAR PAUL ANGOULVENT

Alain Supiot, *Le Droit du travail*, n° 1268.
Gérard Valléry, Sylvain Leduc, *Les Risques psychosociaux*, n° 3958.
Marie-France Hirigoyen, Loïc Lerouge, *Le Harcèlement moral au travail*, n° 3995.
Philippe Zawieja, *Le Burn out*, n° 4017.
Muriel Fabre-Magnan, *Le Droit des contrats*, n° 4118.
Sylvain Leduc, *La Qualité de vie au travail*, n° 4270.

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins
d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.
La fouille de textes et de données est interdite
conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

ISBN 978-2-7154-3919-1
ISSN 0768-0066

Dépôt légal – 1re édition : 2004
8e édition mise à jour : 2026, mai

© Que sais-je ?/Presses Universitaires de France, 2026
5, allée de la 2e DB, 75015 Paris

Introduction

Nos sociétés occidentales sont, comme l'écrivait Habermas, fondées sur le travail. Le travail est au fondement de l'ordre social, il détermine largement la place des individus dans la société, il continue d'être le principal moyen de subsistance et d'occuper une part essentielle de la vie des individus. Travailler est une norme, un « fait social total ».

Le concept de travail dont nous disposons aujourd'hui est constitué de couches de signification différentes que les derniers siècles ont déposées et qui se sont en quelque sorte sédimentées, mais dont nous avons oublié le caractère historique. Nous faisons comme si, de toute éternité, le travail avait été doté de tous les attributs et de toutes les finalités qui le caractérisent aujourd'hui : l'effort, la contrainte, la transformation créatrice d'un donné, l'ajout de valeur, l'utilité, l'existence de contreparties. Autrement dit, nous projetons sur notre plus lointain passé une catégorie profondément moderne et nous commettons sans doute une grave faute en imaginant les Anciens, voire Dieu lui-même, sous la figure du travailleur. Car, comme le rappelle Jean-Pierre Vernant[1], « de même qu'on n'a pas le droit d'appliquer au monde grec les catégories économiques du capitalisme moderne, on ne peut projeter sur l'homme de la cité ancienne la fonction psychologique du travail telle qu'elle est aujourd'hui

1. J.-P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Maspero, 1965.

dessinée ». C'est cette illusion rétrospective qui nous fait parfois considérer l'un des premiers actes appelé « travail » (l'enfantement, encore nommé « travail d'enfant » dès le XII^e^ siècle selon le *Dictionnaire historique de la langue française*) comme emblématique de l'essence du travail : un mélange inextricable de douleur et de création.

Dans les sociétés occidentales, le XIX^e^ siècle est celui où se sont développés simultanément le « travail libre », des conditions de travail épouvantables dénoncées par de nombreux auteurs et l'espoir que le travail deviendrait « premier besoin vital », après avoir été désaliéné. Au siècle suivant, l'amélioration et la stabilisation de la condition salariale se sont opérées parallèlement au basculement du travail-*tripalium* vers le travail-épanouissement : on attend désormais du travail non plus seulement un revenu mais aussi une possibilité d'exprimer sa singularité. Mais alors que l'emploi est devenu, dans nos sociétés, le principal moyen de s'assurer une place, une utilité, des droits, une intégration et une protection, on assiste aujourd'hui à une double remise en cause : celle d'un emploi sans lequel l'individu devient inutile au monde et celle d'un travail qui ferait sens.

Au moment où les attentes à l'égard du travail n'ont jamais été aussi fortes, le déploiement de l'intelligence artificielle fait craindre une vague de destruction d'emplois. Parallèlement, on annonce à échéances régulières un changement de la nature même du travail. Collaboratif, libre, exercé hors du salariat et des organisations hiérarchiques, le travail futur ne présenterait presque plus de différence avec le loisir.

Le XXI^e^ siècle va-t-il réaliser les espoirs du jeune Marx, imaginant qu'un jour « nos productions seraient autant de miroirs où nos êtres rayonneraient l'un vers

l'autre » ? Parmi les différents scénarios d'évolution possibles, certains sont-ils plus susceptibles que d'autres de rendre la réalité du travail conforme aux immenses attentes qui se portent aujourd'hui sur lui ?

CHAPITRE PREMIER

L'avènement du travail[1]

I. – Les sociétés non fondées sur le travail

Il ne s'agit pas ici de soutenir que le travail n'aurait pas existé à un moment puis aurait brutalement fait son apparition, mais plutôt que, si les humains ont toujours dû se confronter à la nature pour survivre et ont toujours transformé leurs conditions de vie, ces activités, d'une part, n'ont pas toujours été rassemblées sous une catégorie unique et, d'autre part, n'étaient pas au fondement de l'ordre social. Trois types d'approches différentes nous le confirment.

1. **Les sociétés précapitalistes.** – Les sociétés primitives offrent un premier exemple de sociétés non structurées par le travail. L'étude de leur fonctionnement met notamment en évidence que la logique d'accumulation et de production pour l'échange qui sera au cœur de la future définition du travail n'a pas d'existence dans ces sociétés et que l'on n'y trouve pas non plus trace d'un noyau conceptuel du travail correspondant à une activité pénible liée à la satisfaction des besoins. Les recherches anthropologiques et ethnologiques se rapportant aux modes de vie des

1. Ce chapitre reprend, dans ses deux premières parties, l'argumentation générale développée plus en détail dans D. Méda, *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995 ; rééd. Flammarion, « Champs actuel », 1998.

sociétés prééconomiques mettent en effet en évidence qu'il est impossible de trouver une signification identique au terme de travail employé par les différentes sociétés étudiées, « certaines d'entre elles n'ayant pas même de mot distinct pour distinguer les activités productives des autres comportements humains et ne disposant d'aucun terme ou notion qui synthétiserait l'idée de travail en général […]. La langue ne comporte pas non plus de termes désignant les procès de travail au sens large, comme la pêche, l'horticulture ou l'artisanat[1] ». Selon l'anthropologue Marie-Noëlle Chamoux, certaines sociétés ont une conception très extensive du travail, d'autres ne désignent par ce terme que les activités non productives. En revanche, on trouve des mots pour évoquer la peine et la souffrance, mais ils ne sont pas liés à un type d'activités spécifiques, par exemple celles qui visent à satisfaire les besoins.

En outre, celles-ci présentent de considérables différences avec notre concept de travail. D'abord, parce que le temps consacré aux activités de reproduction des conditions matérielles de la vie est, contrairement à ce qu'indique une mythologie simpliste représentant l'homme primitif écrasé de travail, relativement faible. Marshall Sahlins a montré comment la place qu'occupent ces activités était circonscrite, les besoins étant satisfaits en peu de temps et avec un minimum d'efforts. L'idée de besoins illimités est inexistante, de même que tout ce que l'idéologie économique et l'idée de création de valeur apporteront avec elles. Nous nous trouvons dans deux mondes, deux systèmes de valeurs, deux types de représentations totalement différents, incommensurables. L'idée d'accumulation

1. Ph. Descola, cité par M.-N. Chamoux, « Sociétés avec et sans concept de travail », *Sociologie du travail*, hors-série, Dunod, 1994.

ou de production supérieure à celle qui est nécessaire à la satisfaction des besoins, destinée par exemple à la vente en vue de la réalisation d'un profit, est tout simplement inconcevable. Au demeurant, l'activité de production n'est jamais exercée à titre individuel et pour des motivations purement individuelles. Enfin, si des efforts sont bien déployés, ils ne concernent pas les activités liées à la subsistance mais plutôt des activités sociales situées à mi-chemin entre l'effort et le jeu : « Le labeur, au lieu de représenter un moyen en vue d'une fin, est en un sens une fin en soi[1]. » Les faits sociaux qui structurent ces sociétés sont d'une nature autre qu'économique. Ils sont prioritairement sociaux, et mettent au premier plan des liens de sang et de parenté, des symboles, des relations avec la nature et la tradition… Comme le résume M. Sahlins, « le travail n'est pas une catégorie réelle de l'économie tribale ».

2. **L'apport grec.** – Ce constat est partagé en tout point par les recherches consacrées à l'époque grecque archaïque et classique et par l'étude des textes des littérateurs et philosophes qui ont, à de nombreuses reprises, abordé ces questions. Comme l'explicite J.-P. Vernant : on trouve en Grèce des métiers, des activités, des tâches, on chercherait en vain « le travail ». Les activités sont au contraire classées dans des catégories irréductiblement diverses et traversées par des distinctions qui interdisent de considérer le travail comme une fonction unique. La plus importante concerne la différence entre les tâches rassemblées sous le terme *ponos*, activités pénibles, exigeant un effort et un contact avec les éléments matériels, donc dégradant,

1. B. Malinowski, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Gallimard, 1989, p. 118.